

LES ENTRETIENS SE DÉROULERONT LE MERCREDI 16 MAI 2018 DE 8H30 A 17H30

La commission est composée du Chef d'Établissement, de la CPE, du professeur de musique, d'un professeur d'une autre discipline et des représentants de parents d'élèves.

La présence des parents est obligatoire pendant l'entretien.

DEROULEMENT DE L'ENTRETIEN : *(20 minutes)*

1. Les élèves interprètent un morceau de leur choix à l'instrument ou au chant.
2. Ils ont une séquence « technique » avec des petits exercices rythmiques et vocaux.
3. L'entretien prend fin sur une discussion entre les membres de la commission, l'élève et sa famille.

La composition de la classe jazz respectera autant que possible les éléments suivants :

- La mixité (Garçons/filles)
- La diversité géographique
- La diversité scolaire

